



Facture

GARAGE SAM
(Station Ancien Moderne)

401 Av. Anatole de Monzie
46400 ST CERE
Tél : 0565380107
Email : contact@garagesam.fr

DEVEZ GUY
CRAYSSAC
46400 ST LAURENT LES TOURS
Tél :
Tél. portable :

Numéro	Date	Code client	Date d'échéance	Mode de règlement	N° de Tva intracom
FA00006708	24/09/2025	01483	24/09/2025		FR58884618158

Informations sur le véhicule

Marque : RENAULT
Modèle : MASTER III 2.3Dci125+ Traction
Date de mise en circulation : 30.06.2015

Immatriculation : DS964YH
N° de série : VF1MAFASA52585186
Kilométrage : ~~234156~~ 230000

Référence	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
AZMEC 1	REPLACEMENT PLAQUETTES FREINS ARRIERE	1,00	55,00	55,00	20,00
MGA1058	PLAQUETTES FREINS ARRIERE	1	64,32	64,32	20,00
ERD	PARTICIPATION FRAIS DE RECYCLAGE	1,00	4,17	4,17	20,00

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Arrêté du 26 décembre 2021 - article L. 441-10 du Code de Commerce).

Pour les professionnels, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera exigible (article D. 441-5 du Code de commerce).

RCS CAHORS 884618158 - SIRET 88461815800015

Les lignes main d'oeuvre avec (*) sont facturées au temps passé, les autres lignes main d'oeuvre sont facturées au temps barémé

Coordonnées bancaires société :

Banque : CREDIT AGRICOLE GARAGE
IBAN : FR76 1120 6000 8600 6885 2502 064
BIC : AGRIFRPP812

Total HT	123,49
Total TVA	24,70
Total TTC	148,19
Acomptes	0,00
Net à payer	148,19 €

En cas de règlement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.
En cas de retard de paiement, et sans mise en demeure préalable, des pénalités de retard égales au plus fort des deux taux suivants seront appliquées : trois fois le taux d'intérêt légal ou le taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage.
Par ailleurs, le défaut de paiement à l'échéance figurant sur nos factures donne de plein droit lieu à l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à cette indemnité forfaitaire, nous nous réservons le droit de demander une indemnisation complémentaire sur justificatif.

Conditions générales
d'intervention au dos